

Cfdt:

FINANCES  
PUBLIQUES

FLASH INFO ENFIP

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

CFDT-FINANCES.FR

# COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 10 OCTOBRE

## RÉFORME DE LA SCOLARITÉ DES C

(MAI 2020)

**La CFDT a dénoncé le choix d'un allongement de la scolarité réservé quasi exclusivement à des enseignements transversaux en grande partie extraits de la formation socle des A, et identiques à la future formation des B.**

Nous considérons que les nouveaux agents C ont besoin au contraire d'une formation étoffée sur leur sphère métier d'affectation.

Le siège de l'ENFIP reste inflexible, c'est la feuille de route fixée par la DG, et il considère que dérouler une formation identique à celle des B (mais sans Blocs Fonctionnels), c'est montrer du respect aux agents C !

Nous y voyons plutôt une façon détournée de faire des économies budgétaires en imaginant un immense dispositif d'optionnalités, voire de dispense pure et simple, pour le B interne qui aura suivi la même formation en agent C.

**La CFDT reste attachée à la mixité des publics dans les formations afin de favoriser l'émulation et l'esprit de promotion. Nous considérons également qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'ENFIP de volontairement vider les établissements.**

Volume de stagiaires en  
2019/2020

L'ENFIP sera en capacité d'accueillir tous les stagiaires de FI en mobilisant l'ensemble de ses sites (possibilité d'accueillir en plus grand nombre que cette année des LEP/LA dans les établissements de FC).

## RÉFORME DE LA SCOLARITÉ DES B,

OCTOBRE 2020 - MARS 2021

**La CFDT a réitéré son opposition à la constitution d'un socle tellement généraliste qu'il est presque vide de contenus techniques chez les A.**

Nous continuons à revendiquer pour la scolarité des B, comme pour celle des A, un tronc commun qui permet réellement d'appréhender les principaux métiers de la DGFIP et d'acquérir des schémas de raisonnement qui leur serviront toute leur carrière.



Nous continuons également à nous opposer à la réduction de la durée de la formation des B.

**La CFDT demande que, si le socle se déroule sur une durée raccourcie, la formation en blocs fonctionnels puisse être rallongée d'une durée au moins équivalente afin de permettre d'intégrer un maximum de mises en situation professionnelles.**

La direction de l'ENFIP n'a pas la main sur la structure de la formation, et n'est pas pressée sur le sujet des blocs fonctionnels des B qui ne débiteront qu'en décembre 2020 !

# TRAVAUX DOCUMENTAIRES À L'ENFIP

Dans son optique d'uniformisation de la documentation pour l'ensemble des publics et des formations, l'ENFIP a lancé un vaste chantier de cartographie des compétences non plus basé sur les formations à dispenser, mais sur les compétences métiers.

Les futurs groupes documentaires porteront en conséquence sur un domaine plus étroit qu'aujourd'hui, mais plus profond en termes de formations impactées



(FI A, B, C, ainsi que FC, y compris les A+).

La direction nous assure qu'ils n'en sont qu'au stade de la réflexion, mais que tout sera bouclé pour décembre 2019 !

**Nous avons dénoncé la généralisation d'un modèle déjà partiellement mis en place et qui ne fonctionne pas.**

La direction a reconnu que la campagne documentaire 2019 n'avait pas présenté un fonctionnement optimal, qu'il fallait mettre de l'huile dans les rouages entre les RP fonctionnels et hiérarchiques, notamment grâce à une hypothétique refonte de Doc ENFIP.

Mais nous ne devons pas nous inquiéter ! La généralisation de ce qui fonctionne mal aujourd'hui, améliorera notre organisation demain !

## RÉFORME EN TROIS ÉTAPES

- 1.** Découpage par l'ENFIP des compétences métiers et transverses en un grand nombre de domaines (l'étroit) et affectation à ses domaines des formations impactés (le profond). Cette étape est en cours mais ne peut nous être communiquer pour le moment.
- 2.** Désignation par le siège d'un responsable pour chaque domaine, des premiers projets sont actuellement transmis aux différents RP de l'ENFIP.
- 3.** Positionnement des enseignants de FI et de FC sur un ou plusieurs domaines (uniquement pour les travaux documentaires, tous les enseignants conserveront leur RP hiérarchiques pour le reste de leur activité). La méthode de répartition n'est pas tranchée à l'heure actuelle.

**Malgré son opposition au projet, et dans l'hypothèse où celui-ci serait mené à terme par la direction, la CFDT a exigé que chaque enseignant puisse faire des vœux en toute connaissance de cause.**

**Nous demandons à ce que la cartographie exacte des compétences (avec la totalité des formations impactées) soit publiée, ainsi que le nom des responsables désignés.**

**L'ENFIP va organiser au printemps 2020 des exercices de confinement dans les établissements.**

**Les personnels ne souhaitant pas y participer pour des raisons personnelles bénéficieront d'une autorisation d'absence.**

**Les modalités pratiques sont en cours d'élaboration**